

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU 10 AVRIL 2018

Délégués titulaires présents :

Mesdames Marie Claire BAILLEUX, Ludivine BILLOIR, Marie-Andrée CHOTEAU, Gamille COQUELET, Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Anne GOZE, Christine NELAIN, Bernadette SOPO, Isabelle ZAWIEJA.

Messieurs Francis BERKMANS, Michel BLAISE, Alain BOURGUIN, Marc BURY, Salvatore CASTIGLIONE, Clotaire—COLIN, Jean-Paul—COMYN, Alain—DEE, Laurent—DEGALLAIX, Jean-François—DELATTRE, Gérard DELMOTTE, Michel DEWITTE, Waldemar DOMIN, Joël—DORDAIN, Jean-Marie DUBOIS, José—DUBRULLE, Jean-Claude DULIEU, Thierry—GIADZ, Didier JOVENIAUX, Bruno LEJEUNE, Jacques—LOUVION, Jean-Claude—MESSAGER, Henri PIETTE, Alexandre RASZKA, Gérard RAVEZ, Eric RENAUD, Aymeric ROBIN, Jean-Paul—RYCKELYNCK, Bruno SALIGOT, Daniel—SAUVAGE, Eric STIEVENARD, Fabien—THIEME, Jean-Marie TONDEUR, Pascal VANHELDER, Jean-Noël VERFAILLIE, Francis WOJTOWICZ, Raymond ZINGRAFF.

Délégués suppléants présents :

Madame Corinne COLLET-DONNAINT Monsieur Xavier JOUANIN Monsieur Joël SOIGNEUX Monsieur Jean-Yves SYBILLE

Liste des délégués absents ayant donné pouvoir :

Madame Ludivine BILLOIR donne pouvoir à Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE Madame Anne GOZE donne pouvoir à Monsieur Alexandre RASZKA Monsieur Joël DORDAIN donne pouvoir à Monsieur Pascal VANHELDER Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK donne pouvoir à Monsieur Bruno LEJEUNE

Liste des délégués excusés :

Madame Marie-Claire BAILLEUX

Madame Camille COQUELET

Madame Christine NELAIN

Madame Bernadette SOPO

Madame Isabelle ZAWIEJA

Monsieur Marc BURY

Monsieur Salvatore CASTIGLIONE

Monsieur Clotaire COLIN

Monsieur Jean-Paul COMYN

Monsieur Alain DEE

Monsieur Laurent DEGALLAIX

Monsieur Jean-François DELATTRE

Monsieur José DUBRULLE

Monsieur Thierry GIADZ

Monsieur Jacques LOUVION

Monsieur Jean-Claude MESSAGER

Monsieur Daniel SAUVAGE

Monsieur Fabien THIEME

D2018_04_01

1

Liste des délégués absents et non excusés :

Monsieur Francis BERKMANS Monsieur Michel BLAISE

Secrétaire de séance :

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE

Référence d'inscription au registre des actes administratifs : D2018_04_01

Obiet: Compte de gestion pour l'exercice 2017

Vu l'arrêté préfectoral en date du 31 janvier 2013 portant création du Syndicat Mixte issu de la fusion du Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur et du Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes,

Vu l'arrêté préfectoral modificatif en date du 22 avril 2014,

Vu l'arrêté préfectoral modificatif en date du 15 mai 2014 portant adoption des statuts du SITURV, Syndicat Mixte issu de la fusion du Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur et du Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2016 portant changement de dénomination du Syndicat Mixte issu de la fusion du Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur et du Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes,

Vu les articles L.5711-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical du SIMOUV référencée D2017_04_10 du 7 avril 2017, transmise au Contrôle de Légalité le 14 avril 2017 et portant sur l'adoption du Budget primitif du pour l'année 2017,

Vu la délibération du Comité Syndical du SIMOUV référencée D2017_12_03 du 21 décembre 2017, transmise au Contrôle de Légalité le 28 décembre 2017 et portant sur la décision budgétaire modificative n°1 pour l'exercice 2017,

Vu l'état des restes à réaliser de l'exercice 2017 en date du 31 décembre 2017,

Vu le compte de gestion pour l'année 2017 transmis par Monsieur le Comptable Public le 30 mars 2018,

Après en avoir delibéré,

Considérant que :

Le compte de gestion pour l'année 2017, repris en annexe de la présente délibération, présente les données suivantes :

1 - Résultat budgétaire de l'exercice 2017 (page 18) :

	Section d'Investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires Totales (A)	67 169 457,12	118 375 646,98	185 545 104,10
Titres de recettes émis (B)	25 453 212,64	119 994 332,64	145 447 545,28
Réductions de titres (C)	0	7 194 157,29	7 194 157,29
Recettes nettes (D=B-C)	25 453 212,64	112 800 175,35	138 253 387,99
DEPENSES			
Autorisations budgétaires Totales (E)	67 169 457,12	118 375 646,98	185 545 104,10
Mandats Emis (F)	40 925 362,20	83 993 943,26	124 919 305,46
Annulations de mandats (G)	0,00	5 090 191,74	5 090 191,74
Dépenses nettes (H=F-G)	40 925 362,20	78 903 751,52	119 829 113,72
Résultat de l'exercice			
(D - H) Excédent	-15 472 149,56	33 896 423,83	18 424 274,27
(H - D) Déficit			,

2 - Résultat d'exécution budgétaire de l'exercice 2017 (page 19)

	Résultat à la clôture de l'exercice	Part affectée à	Résultat de	Résultat de clôture 2017
	précédent (2016)	l'investissement	l'exercice 2017	(hors report)
Investissement	-12 977 580,63	0.00	-15 472 149,56	-28 449 730,19
Fonctionnement	21 053 417,59	18 374 789,65	33 896 423,83	36 575 051,77
Total	8 075 836,96	18 374 789,65	18 424 274,27	8 125 321,58

Il est dès lors proposé au Comité Syndical de statuer sur 🗟

- le compte de gestion pour l'année 2017 ;
- l'ensemble des opérations effectuées pour l'année 2017;
- l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections

budgétaires ;

la comptabilité des valeurs inactives.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité d'adopter :

- le compte de gestion pour l'année 2017 ;
- l'ensemble des opérations effectuées pour l'année 2017 ;
- l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;
 - > la comptabilité des valeurs inactives.

Fait et délibéré en séance

Le 10 avril 2018

SPICION ENTRAINMENT DE LE CONTRACTOR DE LA CONTRACTOR DE

Publiée le :

Affichée le :

1 7 AVR. 2018

Transmise au Représentant de l'État les

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe inistratif de LILLE dans un délai de deux

ices de l'État.

Acte certifié exécutoire

- ₽Par publication ou notification le 17/04/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/04/2018